

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

VINGT-QUATRIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3 - 7 août 1992)

**PROJET DE PLAN D'ORIENTATION DU PROGRAMME D'EVALUATION  
DES THONIDES ET MARLINS POUR LA PERIODE 1992 - 1996**  
(tel qu'amendé lors de la quatrième réunion  
du comité permanent sur les thonidés et marlins)

(MISE A JOUR)

(Document présenté par le secrétariat général)

**CONTEXTE GENERAL**

1. Le programme d'évaluation des thonidés et marlins de la Commission du Pacifique Sud (programme thonidés) a démarré en octobre 1981, en prenant la suite du programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites. D'une durée initiale de trois ans, il visait en premier lieu à la mise en place d'une base de données régionales sur la pêche thonière. Devant l'augmentation des prises, de la taille et du type des flottilles thonières opérant dans la zone d'action de la CPS, des travaux de recherche plus diversifiés ont été confiés à ce programme dont la durée a été prolongée dans un premier temps de deux ans, puis de cinq ans, soit jusqu'au 30 septembre 1991.
2. Les pays membres de la CPS se sont déclarés résolument en faveur du programme thonidés et de sa poursuite. Cette volonté s'est d'abord traduite en 1990 lorsque le comité permanent sur les thonidés et marlins a recommandé "la préparation d'un plan quinquennal d'orientation (1992-96), qui servira de cadre aux futures activités à conduire au titre du programme" et a proposé "que le comité permanent soit autorisé à en préparer une ébauche qui serait présentée lors de la conférence technique régionale sur les pêches de 1991". Cette recommandation a été approuvée lors de la conférence technique régionale sur les pêches de 1990 et un plan d'orientation a été élaboré par un sous-comité composé du directeur scientifique du programme, M. Antony D. Lewis, d'un consultant financé par les Communautés européennes, M. Timothy Adams, et de MM. Peter Sitan (Etats fédérés de Micronésie), Talbot Murray (Nouvelle-Zélande) et Andrew Richards (Papouasie-Nouvelle-Guinée).
3. Cette ébauche de plan d'orientation a été examinée lors de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, à l'issue de laquelle un texte remanié a été rédigé. Ce nouveau texte définit plus clairement la raison d'être du programme, énonce les objectifs auxquels on pourra se référer pour évaluer les activités existantes et proposées et énumère les stratégies à mettre en oeuvre pour atteindre les buts recherchés. Ce nouveau projet de plan d'orientation du programme d'évaluation figurant sous la côte CPS/Pêches 23/WP.4, a été soumis à l'attention des participants de la vingt-troisième conférence technique régionale sur les pêches qui l'a approuvé et a formulé les recommandations suivantes aux représentants de la quinzième session du CRGA :

### Recommandation n° 1

En vue de faciliter la tâche du comité permanent sur les thonidés et marlins qui doit soumettre une évaluation technique du travail du programme d'évaluation des thonidés et marlins à la conférence technique régionale sur les pêches, la conférence a adopté la recommandation émanant de la quatrième réunion du comité permanent et confiant au programme thonidés la responsabilité de préparer et distribuer aux membres de ce comité avant chacune de leurs réunions :

- une description détaillée de toute nouvelle activité envisagée;
- un projet de plan de travail pour l'année en cours.

### Recommandation n° 2

La conférence a adopté la recommandation émanant de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins selon laquelle un plan détaillé d'activités couvrant la période 1992-93 soit élaboré par le programme d'évaluation des thonidés et marlins et distribué avant la cinquième réunion du comité permanent en vue de son examen.

4. Les participants de la quinzième session du CRGA ont adopté la recommandation n° 1 qui a ultérieurement été entérinée par la trente et unième Conférence du Pacifique Sud. Les mesures recommandées ont été mises en oeuvre par le secrétariat général qui a par la suite rendu compte de ses actions à l'occasion de la cinquième session du comité permanent sur les thonidés et marlins. Toutefois, ni le CRGA réuni pour sa quinzième session, ni la Conférence n'ont approuvé la recommandation n° 2. Le représentant des Iles Salomon s'y est en effet opposé en faisant valoir "qu'il ne fallait pas autoriser une plus forte participation des pays extérieurs à la région au programme thonidés" (paragraphe 27 du rapport de la trente et unième Conférence du Pacifique Sud).

5. Les discussions qui ont eu lieu ultérieurement avec les représentants de l'Agence des pêches du Forum et le représentant des Iles Salomon à l'occasion de la quinzième session du CRGA ont permis de tirer cette affaire au clair. Il n'est pas envisagé de participation plus importante des pays extérieurs à la région au programme thonidés, que celle déjà prévue par les procédures agréées qui régissent la composition du comité permanent sur les thonidés et marlins. Ce comité est composé "d'experts techniques de pays concernés par la pêche au thon dans la zone d'action de la CPS, notamment les pays insulaires et les pays pratiquant la pêche hauturière" (paragraphe 59 du rapport de la dix-neuvième conférence technique régionale sur les pêches).

### SUITE A DONNER

6. Le fait que le CRGA, réuni pour sa quinzième session, et la trente et unième Conférence du Pacifique Sud n'aient pas adopté la recommandation n° 2 signifie que :

- i) le projet de plan d'orientation n'a pas été officiellement adopté, et
- ii) que la mise en oeuvre du programme thonidés se poursuit, sans mandat officiel.

Aussi, les participants à la conférence sont-ils invités à réexaminer le projet de plan d'orientation et la recommandation n° 2, visés ci-dessus, ainsi que la question de la poursuite de la mise en oeuvre du programme d'évaluation des thonidés et marlins au-delà des échéances prévues dans le mandat officiel actuel (30 septembre 1991); afin de soumettre aux participants de la dix-septième session du CRGA et à la trente-deuxième Conférence du Pacifique Sud des recommandations appropriées.

**PROJET DE PLAN D'ORIENTATION**

(tel qu'amendé lors de la quatrième réunion  
du comité permanent sur les thonidés et marlins)

**VOCATION DU PROGRAMME**

Fournir aux pays membres les données et les conseils scientifiques nécessaires à une gestion rationnelle des flottilles exploitant les ressources régionales en thonidés et en marlins et alliés.

**OBJECTIFS**

Le programme d'évaluation des thonidés et marlins (programme thonidés) reprend tous les principes qui animent la Commission du Pacifique Sud. En oeuvrant pour une exploitation rationnelle de la ressource régionale en thonidés et marlins, le programme thonidés donnera, tant à la région qu'aux pays qui la composent, les moyens de mieux évaluer et gérer cette ressource, permettre à tous les pays membres de tirer le meilleur parti de la coopération scientifique et poursuivra ses travaux dans le respect de normes scientifiques élevées.

Ses objectifs sont les suivants :

- *Veiller à ce que les pays membres disposent des avis scientifiques les plus autorisés.*
- *Fournir aux pays membres une évaluation précise des stocks de thonidés et marlins et des effets de la pêche sur ces stocks.*
- *Communiquer aux pays membres, grâce à une base de données halieutiques de grande qualité et facilement accessible, des rapports réguliers qui rendent compte de l'activité de l'ensemble des flottilles locales et des pays pratiquant la pêche hauturière dans la région et les zones limitrophes.*
- *Favoriser, dans la région et les pays qui la composent, une meilleure compréhension des questions halieutiques en publiant les résultats de la recherche et des informations sur l'évolution des pêches dans l'ensemble de la région.*
- *Poursuivre son action en faveur du développement des moyens nationaux et régionaux de recherche halieutique.*

**STRATEGIE**

Afin de garantir que les pays membres disposent des avis scientifiques les plus autorisés, le programme thonidés :

- *maintiendra et renforcera les dispositifs de suivi des flottilles exploitant les ressources régionales en thonidés et marlins;*
- *maintiendra le dialogue avec les pays membres pour définir leurs besoins respectifs;*
- *mettra en place des programmes de recherche et de suivi consensuels et bien pensés;*
- *communiquera les résultats des travaux de recherche et d'analyse aux pays membres et*
- *facilitera l'évaluation des programmes et l'analyse de l'orientation et des progrès des recherches entreprises.*

Afin de fournir aux pays membres une évaluation précise des stocks de thonidés et marlins et des effets de la pêche sur ces stocks, le programme thonidés :

- *s'attachera les services de chercheurs en halieutique hautement motivés et dûment qualifiés;*
- *se dotera de techniques d'évaluation des pêcheries adaptées aux besoins en matière d'évaluation des stocks dans la région;*
- *participera et collaborera à d'autres activités d'évaluation des stocks conduites hors de la région;*
- *engagera des recherches afin d'améliorer les connaissances sur la biologie des principales espèces de thonidés et marlins de la région pour appuyer les travaux d'évaluation des stocks.*

Afin de communiquer aux pays membres, grâce à une base de données halieutiques de grande qualité et facilement accessible, des rapports réguliers qui rendent compte de l'activité de l'ensemble des flottilles locales et des pays pratiquant la pêche hauturière dans la région et les zones limitrophes, le programme thonidés :

- *travaillera en collaboration avec les pays membres et les autres organisations régionales dans le but de réunir des séries statistiques complètes sur les flottilles exploitant les ressources régionales en thonidés et marlins;*
- *publiera divers rapports halieutiques répondant aux besoins locaux et régionaux;*
- *soutiendra et renforcera les moyens nationaux visant la constitution de bases de données pour permettre la publication régulière de rapports nationaux sur la pêche.*

Afin de favoriser, dans la région et les pays qui la composent, une meilleure compréhension des questions halieutiques en publiant les résultats de la recherche et des informations sur l'évolution des pêches dans l'ensemble de la région, le programme thonidés :

- *publiera des résumés, des bulletins, des rapports de recherche et autres pour faire connaître les résultats de la recherche et les faits nouveaux intéressant la pêche;*
- *organisera des réunions et des colloques sur les grandes questions halieutiques intéressant la région et les pays qui la composent.*

Afin de poursuivre son action en faveur du développement des moyens nationaux et régionaux de recherche halieutique, le programme thonidés :

- *apportera son concours en vue du renforcement des moyens nationaux de compilation des statistiques sur la pêche;*
- *favorisera le détachement de stagiaires auprès du programme thonidés ainsi que la formation adaptée d'Océaniens dans le cadre des projets de recherche relevant de ce programme.*

## **MISE EN OEUVRE**

Cette stratégie sera mise en oeuvre par le biais d'activités entreprises au titre de quatre volets du programme.

- *Statistiques et suivi*  
*Mise à jour et élargissement de la base de données et production de rapports.*
- *Recherche biologique*  
*Biologie des thonidés et marlins; âge, croissance, migrations, structure des stocks.*

- *Evaluation des stocks et modélisation*  
*Analyse des données; modélisation de l'Etat des principaux stocks de thonidés de la région et de l'effet de la pêche sur ces stocks.*
- *Préparation de rapports et communication*  
*Présentation de rapports et maintien des contacts avec les pays membres; promotion des recherches en collaboration visant les objectifs du programme thonidés.*

Le programme thonidés élaborera un plan d'activités pour les années 1992 à 1996, qu'il distribuera avant la prochaine réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins afin qu'il puisse être examiné lors de cette réunion.

---